



Conseil international du Café

114^e session

2 – 6 mars 2015

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-114-0 Rev. 1 Calendrier des réunions Dispositions prévues pour les réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner	ICC-114-2
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix pour l'année caféière 2014/15 – à approuver	ICC-114-1
Le Secrétaire fera rapport.	
3.2 Pouvoirs – à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
4. Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner	ICC-114-3
La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2015.	
5. Rétrospective 2013/14 – à noter	Rétrospective
Le Directeur exécutif présentera la Rétrospective 2013/14.	

- 6. Situation du marché du café – à noter** Rapport mensuel du marché du café – Février 2015
[ED-2193/15](#)
- Le Chef des opérations présentera une analyse de la situation du marché. Il fera également le point de l'impact de la rouille des feuilles du caféier.
- 7. Études et rapports – à examiner**
- Comme prévu dans le programme des activités pour 2014/15, le Conseil examinera les deux études ci-après.
- **La durabilité du secteur du café en Afrique** ICC-114-5
 - **Le café et le changement climatique** : Le document [WP-Council 249/14 Rev. 1](#) contient le projet d'une communication de l'OIC à la Conférence des Parties de la Convention – cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les Membres souhaiteront peut-être examiner cette question plus avant. [WP-Council 249/14 Rev. 1](#)
- 8. Forum mondial du Café – à examiner** ICC-114-6
- Le point de la situation sera fait sur les préparatifs pour le Forum mondial du Café.
- 9. Conférence mondiale du Café – à examiner** verbal
- L'Éthiopie accueillera la 4^e Conférence mondiale du Café qui se tiendra les 22 et 23 février 2016 à Addis Abeba. L'article 30 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil nomme le président de la Conférence mondiale du Café et décide, de concert avec le Comité consultatif du secteur privé, de la forme, du nom, du thème et du calendrier de la Conférence.
- 10. Programme d'activités pour 2015/16 – à examiner** [WP-Council 250/15](#)
[ICC-114-4](#)
- Le Conseil examinera un projet de programme des activités pour l'année caféière 2015/16 ainsi que le rapport final sur la mise en œuvre du programme des activités pour 2013/14.
- 11. Examen stratégique de l'OIC – à examiner** [WP-Council 252/15](#)
- Le Conseil est invité à examiner la mise en place d'un groupe de travail pour passer en revue les buts stratégiques de l'Organisation, y compris les activités des projets et les autres domaines de travail. Le Chef des opérations fera rapport.

- 12. Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner** ED-2194/15
Étude conjointe Banque mondiale/OIC
- Le président du Forum fera rapport au Conseil sur les résultats du cinquième Forum consultatif, la réunion du Groupe restreint et la version finale de l'étude conjointe Banque mondiale/OIC sur les risques et le financement dans secteur du café.
- 13. Rapports des présidents des organes de l'OIC**
- 13.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner** verbal
- 13.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner** PM-43/15
- Le président fera rapport sur les recommandations du Comité sur le thème, les événements et arrangements de la première Journée internationale du Café le 1 octobre 2015.
- 13.3 Comité des statistiques – à examiner** verbal
- 13.4 Comité des projets – à examiner** [PJ-17/11 Rev. 6](#)
[PJ-34/12 Rev. 3](#)
- Le président fera rapport sur les recommandations du Comité sur les révisions du mandat du Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) et le document révisé de la grille d'évaluation utilisée par le SCVP pour examiner les propositions de projets nouvelles et révisées.
- 13.4.1 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver** PJ-84/15
- Le Conseil examinera les recommandations du Comité des projets sur la proposition de projet nouvelle suivante :
- **Revitalisation du secteur du café au Zimbabwe par le renforcement de la chaîne de valeur du café** – soumis par le Gouvernement du Zimbabwe [PJ-83/15](#)
- 14. Salubrité des aliments – à examiner** verbal
- Le Conseil examinera les questions relatives à la salubrité des aliments, y compris les limites maximales de résidus (LMR) des pesticides employés dans la production de café, les normes nationales de qualité et fera le point sur les implications du règlement CE 1169/2011 et autres règlements de l'union européenne pour les pays producteurs (document [ICC-111-7](#)).
- Le Conseil examinera également l'évaluation finale de la caféine de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

15. Coopération avec d'autres organisations – à noter

[WP-Council 248/14](#)

Le Chef des opérations fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations y compris une proposition de protocole d'accord avec l'Association 4C, et l'Initiative pour le commerce durable (IDH). Il fera également rapport sur la possibilité d'un partenariat avec CABI pour diffuser les résultats de tous les projets de l'OIC

16. Politiques nationales en matière de café – à noter

verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

17. Questions financières et administratives

17.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner

[FA-95/15](#)

[FA-96/15](#)

[FA-97/15](#)

[FA-90/15](#)

[FA-91/15](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris l'état des finances et le projet de budget administratif pour l'exercice 2015/16. Le Conseil examinera les recommandations du Comité, y compris les propositions de révisions du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, et des propositions de révisions du barème des traitements, des primes et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques et les fonctionnaires de rang supérieur. Le Conseil examinera également une recommandation du Comité suite à un examen du Règlement et des Statuts du personnel de l'Organisation entrepris par un consultant nommé par l'Union européenne.

17.2. Locaux – à examiner

[FA-85/14 Rev. 1](#)

[FA-99/15](#)

Le bail du siège de l'OIC expirera en 2017. Suite aux discussions avec le Comité des finances et de l'administration en septembre 2014, d'autres recherches ont été réalisées pour des options supplémentaires. Le président du Comité fera rapport sur les résultats de ces recherches et fera une autre recommandation au Conseil.

17.3 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2013/14 et rapport du vérificateur – à approuver

[FA-92/15](#)

[FA-93/15](#)

[FA-94/15](#)

Le Conseil examinera les comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2013/14 et le rapport du vérificateur. Les comptes du Fonds spécial et de promotion et le rapport du vérificateur seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.

18. Questions diverses – à examiner

WP-Council 251/15

Fonds spécial – Le Directeur exécutif fera rapport sur la recommandation du Comité de trois Membres représentant les trois grandes régions géographiques des pays exportateurs de café, relative à l'utilisation du Fonds spécial.

19. Prochaines réunions

WP-Council 253/15

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2015/16 et 2016/17 – **à examiner**

La prochaine session du Conseil se tiendra à Milan (Italie) du 28 septembre au 2 octobre 2015 – **à noter**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – **à examiner**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.1)
Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)
Mandats des comités et organes consultatifs ICC-110-13
Modèle de pouvoirs
Bureaux pour l'année caféière 2012/13
Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café